

# CONISATION

PATIENTE (ETIQUETTE)

CACHET DU MEDECIN

INTITULE DE L'INTERVENTION



## QUELLE INTERVENTION VOUS EST PROPOSEE ET QUELLES SONT SES CONSEQUENCES POTENTIELLES ?

Une conisation est une intervention chirurgicale qui consiste à retirer par voie vaginale une portion du col utérin en forme de cône.

Elle est réalisée devant l'existence d'anomalies du col dépistées au frottis et/ou en colposcopie. En l'absence de traitement, ces lésions peuvent évoluer après plusieurs années vers un cancer du col de l'utérus.

### Les 2 buts de la conisation

-Diagnostique: elle confirme la nature exacte de la lésion et son étendue

-Thérapeutique : elle suffit le plus souvent à traiter la lésion et rend l'évolution vers un cancer du col rare.

## COMMENT SE DERoule L'INTERVENTION ?

Sauf indication contraire de votre chirurgien, ou de l'anesthésiste, cette intervention se déroule

- sous anesthésie générale, loco-régionale ou locale
- en chirurgie ambulatoire.

L'anesthésiste vous informera en particulier des détails et des risques de la technique choisie.

## COMMENT SE DERoule LE POST-OPERATOIRE ?

- Vous passerez en salle de réveil avant de retourner dans votre chambre.
- La conisation ne provoque pas ou peu de douleur post opératoire et vous permet généralement une sortie le jour même.
- Un méchage vaginal (compresse) pourra être mis en place dans certains cas et retiré avant votre sortie. Dans d'autres cas, une compresse hémostatique sera mise en place, celle-ci se délitera en quelques jours en engendrant des pertes brunâtres.
- Des saignements modérés sont habituels dans les 15 jours qui suivent l'intervention.

## FAUT-IL S'ATTENDRE À DES COMPLICATIONS ?

Aucune intervention n'est complètement exempte de risques. Certains risques peuvent être favorisés par votre état, vos antécédents ou par un traitement pris avant l'opération. Il est impératif d'informer le médecin de vos antécédents (personnels et familiaux) et de l'ensemble des traitements et médicaments que vous prenez.

### APRÈS L'INTERVENTION :

---

- Le principal risque est hémorragique, dès les premières heures et pendant les 15 jours suivants. Si des saignements s'avéraient supérieurs aux règles et continus, il importe de consulter très rapidement votre chirurgien
- Risques de reprise chirurgicale en cas d'exérèse incomplète des lésions
- Risques spécifiques liés à l'anesthésie.

### A DISTANCE DE L'INTERVENTION :

---

Cette intervention préserve la possibilité de grossesse ultérieure. Les conséquences sur la fécondité sont rares, mais il existe une légère augmentation du risque d'accouchement prématuré et de fausse couche tardive pour les grossesses ultérieures.

## QUE SE PASSE-T-IL APRES UNE CONISATION ?

Les lésions dont vous aurez été traitée sont susceptibles de récidiver : une surveillance gynécologique régulière vous est fortement recommandée.

## QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS À SUIVRE APRÈS L'INTERVENTION ?

Un arrêt de travail d'un ou deux jours vous est généralement prescrit.

Il est recommandé d'éviter tout rapport sexuel, port de tampon, bain, ou activités aquatiques, ainsi que toute activité sportive soutenue jusqu'à votre consultation post opératoire.

En post-opératoire, si vous observez des saignements continus très importants, des pertes malodorantes, des douleurs inhabituelles, ou de la fièvre, ou pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter l'équipe médicale.

## DES EXAMENS DE CONTRÔLE SONT-ILS NÉCESSAIRES ?

Il est indispensable de vous revoir 3-4 semaines après votre intervention afin de vous communiquer les résultats et de contrôler la cicatrisation.

En fonction du résultat de l'opération et des résultats de l'analyse tissulaire réalisée, des examens de contrôle peuvent se révéler nécessaires.

Vous et/ou votre médecin traitant en serez/sera informé(s).

**L'équipe médicale, chirurgicale et soignante reste à votre disposition pour répondre à vos différentes questions.**

## NUMEROS EN CAS D'URGENCE :

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

---

- Service de Chirurgie Gynécologique et Mammaire du Pr UZAN :

Consultation (Bâtiment Antonin Gosset)	01.42.17.81.03 01.42.17.81.33
--	----------------------------------

Salle d'hospitalisation :	01.42.17.81.91 01.42.17.81.85
---------------------------	----------------------------------

- Service de Gynécologie Obstétrique du Pr DOMMERGUES :

Consultation (Maternité)	01.42.17.77.08
--------------------------	----------------

Du lundi au vendredi après 17h, weekend et jours fériés

---

- Urgences gynécologiques
- |  |                |
|--|----------------|
|  | 01.42.17.77.42 |
|--|----------------|

Date

Signature de la patiente